

Relais Petite Enfance

Pôle du Lion d'Angers

Communauté de Communes des Vallées
du Haut d'Anjou



**Service de référence de
l'accueil du jeune enfant**

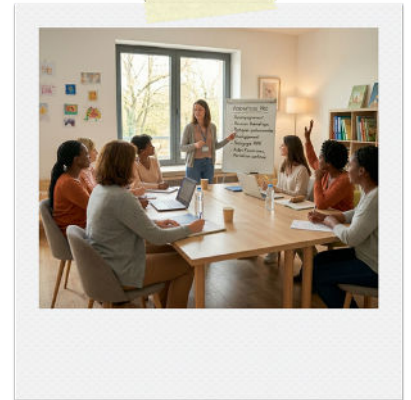
**Pour les parents et
les professionnels**



Le Relais Petite Enfance : qu'est-ce que c'est ?

Pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile

- Un **lieu d'écoute** et un **cadre pour échanger** sur les pratiques professionnelles, les situations d'accueil rencontrées et des thèmes liés à l'accueil du jeune enfant.
- **Des conseils** pour mettre en œuvre les principes prévus par la **Charte nationale d'accueil du jeune enfant** (disponible sur demande au relais).
- Un **accompagnement** pour faciliter l'accès à la **formation continue**.
- Une **assistance** dans les **démarches administratives** liées aux obligations d'inscription et de déclaration sur le site mon-enfant.fr
- **Des informations sur le statut** d'assistante maternelle exerçant à domicile et en maison d'assistantes maternelles, et sur celui des gardes d'enfants à domicile.



Pour les candidat(e)s au métier d'assistant maternel

- Des **informations** sur le métier et le **statut** d'assistante maternelle, ainsi que sur les **démarches** à suivre pour obtenir un agrément.

Pour les parents et futurs parents

- Des **informations** sur les **modes d'accueil** du jeune enfant, qu'ils soient individuels ou collectifs, ainsi qu'un **accompagnement** pour trouver une solution adaptée aux besoins de la famille.
- Des **informations** sur les **aides et prestations familiales** liées à l'emploi d'une assistante maternelle, d'une garde à domicile ou à l'entrée d'un enfant en structure collective.
- Des **informations juridiques** de premier niveau et un **accompagnement dans les démarches administratives** relatives à la fonction d'employeur.



Pour les enfants

- **Faire de nouvelles rencontres** avec son assistante maternelle ou ses parents.
- **Jouer**, partager des **temps d'éveil**, vivre de nouvelles **expériences** et se familiariser avec la **vie en groupe**.

Le Relais Petite Enfance : qu'est-ce que c'est ?



Un relais itinérant au coeur de la CCVHA : les matinées "Rencontre"

Parce que le Relais Petite Enfance se déplace au plus près des habitants du territoire, les matinées « Rencontre » sont organisées dans différentes communes de la CCVHA.

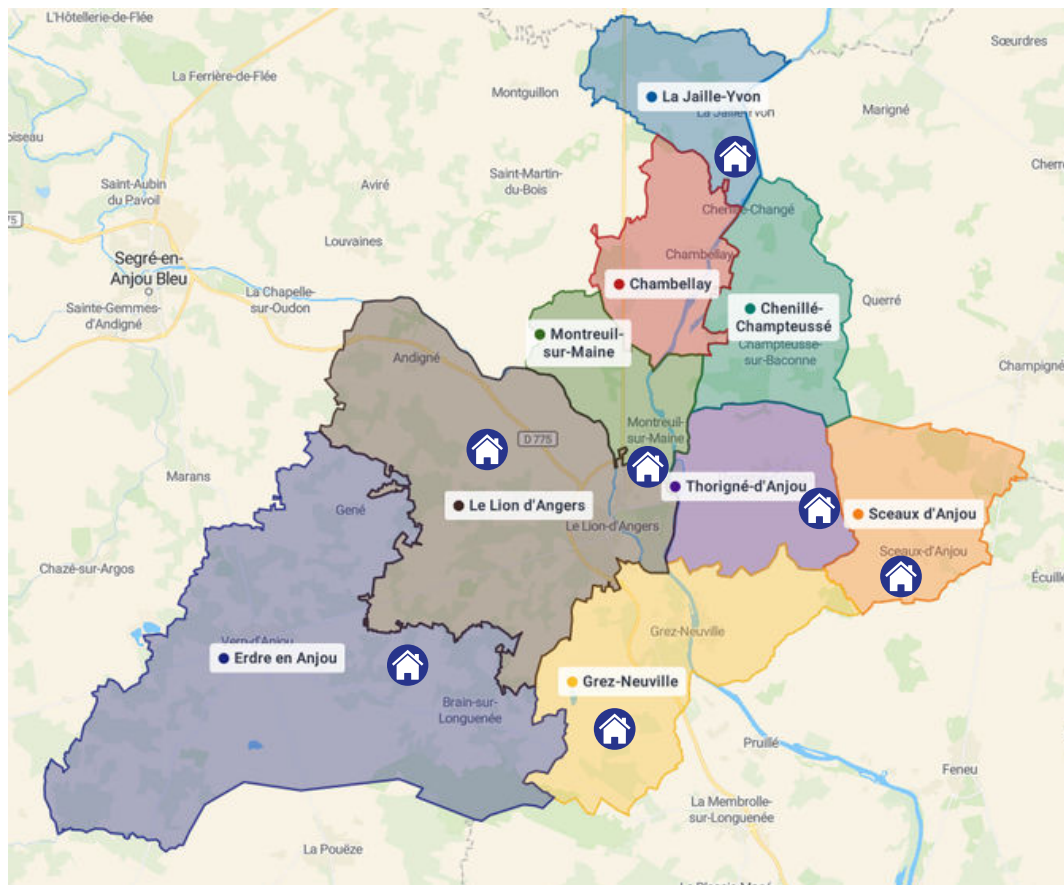
Elles offrent aux assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile un espace convivial pour se retrouver avec les enfants qu'ils accueillent autour d'activités d'éveil, de découverte et de socialisation.

Ces temps collectifs favorisent le développement de l'enfant, les échanges entre professionnels et l'ouverture sur de nouveaux environnements.

Participation gratuite, sur inscription, après adhésion à la charte des animations du Relais Petite Enfance.

À noter : les enfants restent sous la responsabilité de leur adulte référent (assistant maternel ou garde d'enfants à domicile) pendant toute la durée de la matinée.

Informations et inscriptions auprès des animatrices du Relais Petite Enfance.



Pour suivre notre actualité : <https://khera.fr/actualites/>

Relais Petite Enfance

Pôle du Lion d'Angers

Maison des générations
4 rue du Courgeon
49220 Le Lion d'Angers
rpe.ccvha@khera.fr

Permanence téléphonique :

Mardi, mercredi et jeudi

14h00 - 15h00

02.41.95.70.19



Le Relais Petite Enfance est un lieu ressource spécialisé dans les questions relatives à l'accueil du jeune enfant.

C'est un service intercommunal gratuit, d'accueil, d'informations et d'échanges, animé par deux professionnelles éducatrices de jeunes enfants.

Accueil sur rendez-vous :

Lundi	9h00 - 12h30
Mardi	15h00 - 17h00
Jeudi	15h00 - 17h00
Vendredi	15h00 - 17h00

Possibilité de rendez-vous de 17h00 à 19h00 mardi, jeudi et samedi matin



Siège de l'association :

16 rue Louis Dolbeau
49000 ANGERS

Tél. : 02.41.72.06.12
contact@khera.fr
<https://khera.fr/>